



## L'IMPACT SOCIÉTAL DES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES



Jun 2018

**BASIC**

**OBSERVATOIRE  
DES MULTINATIONALES**  
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

1.	Introduction .....	3
2.	Cadre méthodologique.....	3
2.1.	Le concept de coût sociétal.....	3
2.2.	Périmètre de l'étude.....	5
2.3.	Méthodologie de calcul des coûts sociétaux.....	7
2.4.	Limites de la démarche .....	10
3.	Analyse transverse des résultats.....	11
3.1.	Coûts sociétaux des 5 entreprises étudiées.....	11
3.2.	Analyse des coûts environnementaux.....	12
3.3.	Analyse des coûts économiques et sociaux.....	13
3.4.	Comparaison des coûts sociétaux avec les impôts versés et la valeur créée .....	15
4.	Résultats par entreprise.....	18
4.1.	EDF.....	18
4.2.	TOTAL .....	20
4.3.	MICHELIN.....	22
4.4.	RENAULT .....	24
4.5.	SANOFI.....	26

## 1. Introduction

Les grandes entreprises françaises sont souvent considérées sous un jour positif, comme sources de richesse économique, créatrices d'emploi, symboles du prestige de la France. Elles représentent des centaines de milliers d'emplois en France et des centaines de millions de taxes et impôts versés chaque année.

En vis-à-vis, elles soulèvent des questions sur la compatibilité de leurs modèles économiques avec la sauvegarde du climat ; sur la situation faite aux travailleurs et travailleuses en France et, plus encore, à l'étranger ; sur leurs chaînes d'approvisionnement internationalisées qui contribuent à l'épuisement des ressources planétaires et sont associées à des atteintes aux droits fondamentaux.

Pour investiguer cette apparente contradiction, le BASIC (Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne) et l'Observatoire des Multinationales se sont associés pour conduire une analyse d'impact sociétal de 5 grandes entreprises françaises emblématiques : Total, EDF, Michelin, Renault et Sanofi. Les résultats de cette analyse sont décrits dans le présent rapport et permettent d'objectiver les coûts que ces entreprises reportent sur la société française.

## 2. Cadre méthodologique

### 2.1. Le concept de coût sociétal

Toute activité économique a ses coûts cachés qu'elle reporte sur la société. À titre d'exemple :

- les coûts du traitement des déchets radioactifs et du démantèlement des centrales nucléaires sont longtemps demeurés invisibles (ou très fortement sous-évalués) lorsqu'il s'agissait de comparer les différentes productions d'énergie en France ;
- des études récentes démontrent que l'intensification des pratiques agricoles entraîne une perte de biodiversité et la dégradation de services « écosystémiques » (comme la pollinisation de la flore par les abeilles) ;
- la pollution aérienne liée aux transports et à l'industrie engendre des coûts sanitaires qui commencent tout juste à être chiffrés.

Ces quelques cas illustrent de différentes façons ce que l'on peut qualifier de « coûts cachés ». Leur point commun ? Dans chacun d'entre eux, des tiers ou la collectivité doivent ou devront payer des coûts liés à des décisions et des usages qui ne sont pas de leur fait : État et générations futures pour le nucléaire et les abeilles, sécurité sociale et familles des malades pour la pollution atmosphérique... Comme ces dépenses ne sont pas prises en compte par les acteurs économiques, et plus généralement « le marché », le consommateur ne paye pas le coût réel d'un produit ou d'un service. Une partie de celui-ci est déplacée, externalisée auprès d'autres acteurs et sur le long terme.

Les sciences économiques proposent deux approches pour tenter de résoudre ce problème.

La première, la plus répandue, considère que ces coûts cachés – appelés « externalités » – sont de simples défaillances du système économique et qu'il suffirait de les réintégrer dans le prix des produits et services pour que tout rentre dans l'ordre<sup>1</sup>.

Dans ce paradigme, il est possible pour les entreprises de s'acquitter, grâce à des stratégies de compensation, de certaines externalités négatives en valorisant leurs externalités positives sans lien entre les unes et les autres. Ce principe de compensation est controversé et n'est pas compatible avec la notion de seuils environnementaux qui fait désormais consensus dans la communauté scientifique. En effet, lorsque les dégradations environnementales sont trop importantes, on atteint des points de bascule – les fameux seuils – qui entraînent des changements irréversibles, et donc impossibles à compenser par nature. Il en va de même dans le domaine social, par exemple dans le cas des trappes de pauvreté ou des pertes engendrées par le travail forcé des enfants.

Certaines méthodes de calcul utilisées pour estimer les externalités sont également controversées, à l'image des évaluations contingentes qui consistent à donner une valeur monétaire à des facteurs environnementaux ou sociaux qui n'en ont pas, par le biais de sondages du type « combien êtes-vous prêts à payer pour préserver telle ressource naturelle ou pour faire baisser le nombre de victimes de telle maladie ? ». En effet, le niveau d'information des personnes sondées sur les enjeux liés au sujet, leur catégorie socio-culturelle, leurs intérêts du moment, les pondérations des réponses par les sondeurs peuvent significativement faire varier les résultats<sup>2</sup>.

Une autre approche, plus minoritaire, part du constat que notre système économique ignore les impacts environnementaux et sociaux croissants qu'il génère parce qu'il pose la recherche perpétuelle de croissance au cœur de son modèle, et incite ceux qui en sont à l'origine à ne pas les prendre en charge au détriment des acteurs externes, individuels ou collectifs.

Au final, les gains économiques sont privatisés alors que les dépenses liées à ces impacts – appelées « coûts sociétaux<sup>3</sup> » – sont mutualisées ; les normes reconnues au niveau international sont peu voire pas respectées, et les seuils sociaux comme environnementaux sont approchés ou dépassés.

Au-delà des similitudes de définition, les coûts sociétaux, à la différence des externalités, ne sont donc pas considérés comme des « défaillances ponctuelles » mais comme des effets inhérents à notre système économique qui peuvent mettre en jeu la pérennité de nos modèles de production et de consommation.

Les coûts sociétaux peuvent ainsi permettre d'identifier les modèles à développer ou à proscrire dans un objectif de transition sociale et écologique. Pour ce faire, il s'agit :

- d'un côté, d'estimer les coûts sociétaux engendrés par un secteur d'activité ou une entreprise, leurs montants et d'identifier ceux qui les supportent (pouvoirs publics, sécurité sociale, individus...)
- de l'autre, d'évaluer la valeur économique créée par ce même secteur ou entreprise, et d'identifier ceux qui la captent.

---

<sup>1</sup> A. C. Pigou, *L'Economie du Bien Etre*, 1920

<sup>2</sup> Jacques Weber, « L'évaluation contingente. Les valeurs ont-elles un prix ? », *Sciences Po-Ceri*, août 2003

<sup>3</sup> Les « coûts sociétaux » peuvent être définis comme « l'ensemble des pertes et dépenses, directes et indirectes, présentes et futures, qui sont supportées par des tiers ou la collectivité dans son ensemble du fait des impacts sociaux, sanitaires et environnementaux des modes de production [et de consommation] et qui auraient pu être évités »

Cf. K. W. Kapp, *The Social Costs of Business Enterprise*, 1963

L'analyse comparative de ces deux éléments constitue la base d'une « analyse d'impact sociétal » qui permet d'éclairer sur la (non) durabilité de nos modes de vie, de la même façon que les notions d'empreinte (empreinte écologique, empreinte carbone...<sup>4</sup>) ont permis de sensibiliser des publics différents aux conséquences négatives de la surconsommation des ressources naturelles ou des émissions de CO2 liés à nos sociétés.

L'objet de ce rapport est d'appliquer cette démarche d'analyse à un panel de grandes entreprises françaises pour investiguer les retombées de leur modèle économique sur la société.

## 2.2. Périmètre de l'étude

### *Enjeux et coûts sociétaux analysés*

L'analyse d'impact sociétal commence par l'identification des principaux enjeux de société – environnementaux, sociaux, économiques – qui sont corrélés aux activités des entreprises.

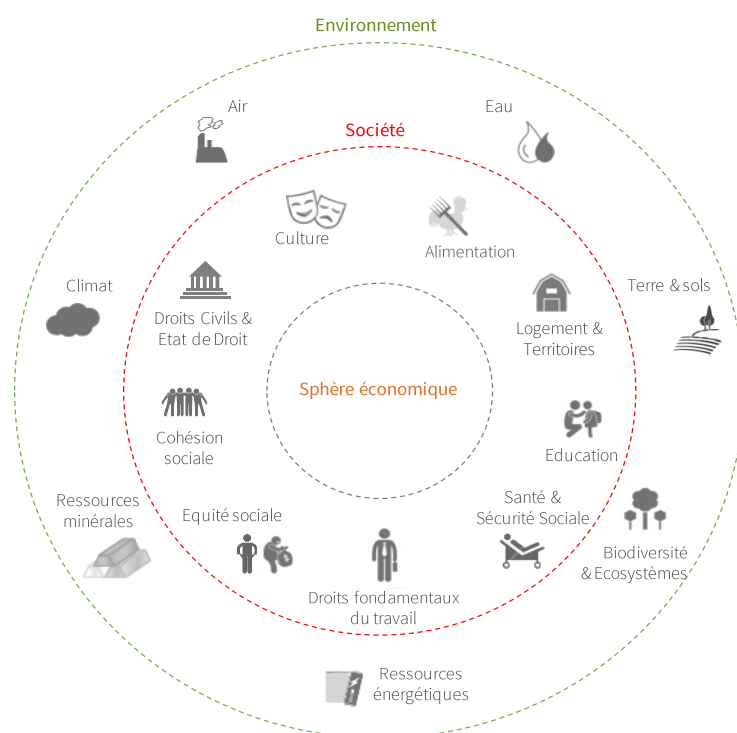


Figure 1. Principaux enjeux sociaux et environnementaux liés aux activités économiques - Source : BASIC

Pour ce faire, nous sommes partis du cadre de « soutenabilité forte<sup>5</sup> » (qui postule que les activités économiques n'ont de sens que dans la sphère sociale qui les englobe, et qu'elles ne sauraient subsister sans la biosphère qui rend toute vie possible), puis nous avons cartographié les enjeux sur la base des principales conventions adoptées à l'échelle internationale dans les sphères sociales et environnementales<sup>6</sup> (voir ci-dessus).

<sup>4</sup> Cf. [www.ghgprotocol.org](http://www.ghgprotocol.org) et [www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french)

<sup>5</sup> Cf. René Passet, L'Economie et le Vivant, 1979 et Herman Daly, Robert Costanza, Tim Jackson et Juliet Schor dans World Watch Institute, L'état du monde, Chapitre 11, 2013

<sup>6</sup> Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (en particulier les principes 1, 3 et 5) ;

Sur cette base, nous avons sélectionné les enjeux qui :

- sont transverses aux différents secteurs d'activités,
- pour lesquels il existe des premières estimations globales de coûts reportés sur la société, publiées par des institutions publiques françaises ou internationales (afin d'avoir une base d'information suffisante pour analyser certaines entreprises spécifiques).

Les enjeux ainsi retenus pour l'étude, notamment pour estimer les coûts sociétaux, sont les suivants :

1. Changement climatique
2. Pollution de l'air
3. Précarité de l'emploi
4. Soutien à la création d'emploi
5. Soutien à la compétitivité des entreprises

### *Entreprises étudiées*

En termes temporels, les coûts sociétaux ont été évalués pour l'année 2016, année la plus récente pour laquelle des données étaient disponibles.

En termes géographiques, ces entreprises sont toutes des multinationales qui opèrent dans plusieurs pays, en majorité hors de France, voire hors d'Europe (l'Union européenne ne représente, en moyenne, que 54% du chiffre d'affaires des entreprises du CAC 40 en 2016<sup>7</sup>).

Devant l'absence quasi-totale d'informations publiées par ces entreprises sur leurs activités pays par pays, il a été décidé de se focaliser sur le périmètre français.

Par conséquent, les impacts et les coûts sociétaux qui ont été évalués ne concernent que les activités menées en France et les dépenses engagées par la collectivité française pour y faire face (c'est-à-dire par l'État, les collectivités locales, la sécurité sociale).

Sur ce périmètre, un nombre restreint d'entreprises a été choisi sur la base :

- de leurs activités, en privilégiant celles qui sont au cœur de notre modèle de société (transport, énergie, santé...)
- de la disponibilité d'informations publiques sur leurs activités et impacts en France (effectifs, bilan social, émissions de gaz à effet de serre et de polluants aériens, crédits d'impôts reçus...)

Cette sélection a abouti sur les 5 entreprises suivantes :

1. Total
2. EDF
3. Michelin
4. Renault
5. Sanofi

---

Déclaration universelle des Droits humains (en particulier les articles 1, 23 et 25) ;  
Conventions de l'Organisation internationale du Travail (en particulier les conventions 29, 87, 98, 100, 105, 111, 138, 182) Normes de l'Organisation Mondiale de la Santé ;  
Autres conventions internationales liées à des enjeux spécifiques (UNPCC, CITES, CTOC, OCDE/BEPS...).

<sup>7</sup> EY, Profil Financier du CAC 40, 11<sup>ème</sup> édition, juillet 2017

Trois autres entreprises avaient initialement été sélectionnées pour faire partie du panel – Danone, LVMH et L’Oréal – mais au vu du manque de données disponibles sur la France, nous les avons retirées de l’échantillon car plusieurs catégories de coûts sociétaux étaient non calculables, ce qui aurait faussé les comparaisons.

Pour chacune des 5 entreprises retenues, les impacts et coûts sociétaux ont été analysés à l’échelle de l’ensemble de la sphère d’influence documentée par la littérature scientifique. Ainsi, les coûts sociétaux liés aux enjeux environnementaux (changement climatique et pollution de l’air) ont été estimés sur tout le cycle de vie des produits et services, au prorata des quantités commercialisés par chacune des entreprises étudiées.

En cela, les estimations tiennent compte du fait que les impacts environnementaux ne s’arrêtent pas aux portes des usines, mais concernent les fournisseurs en amont jusqu’à la production des matières premières, et les clients en aval jusqu’au consommateur final.

Il n’est donc pas possible d’en faire la somme pour tout le panel d’entreprises puisque plusieurs d’entre elles ont des sphères d’influence communes (en particulier Total, Michelin et Renault), ce qui reviendrait à faire des doubles comptages.

Dans le domaine social et économique, la revue de littérature n’a pas permis d’établir de lien systématique entre les enjeux des entreprises étudiées (précarité du travail, soutiens reçus concernant l’emploi et la compétitivité) et ceux de leurs clients ou fournisseurs. Les estimations ne concernent donc que le périmètre sous contrôle direct des entreprises étudiées, mais pas les acteurs situés en amont ni en aval.

### 2.3. Méthodologie de calcul des coûts sociétaux

#### *Changement climatique*

Les émissions de gaz à effet de serre contribuent au dérèglement climatique, phénomène contre lequel un nombre croissant d’actions sont engagées par la plupart des pays, ne serait-ce que pour lutter contre les effets subis à date. Rien qu’à l’échelle de la France, ces actions représenteraient une dépense annuelle de plus de 13 milliards d’euros pour les pouvoirs publics<sup>8</sup>.

Cet impact est par nature mondial, chaque entreprise y contribuant au prorata de ses émissions dans le total des émissions mondiales.

Les coûts sociétaux sont donc calculés pour chaque entreprise selon la formule suivante :

---

<sup>8</sup> Institute for Climate Economics, Landscape of climate finance in France, 2015

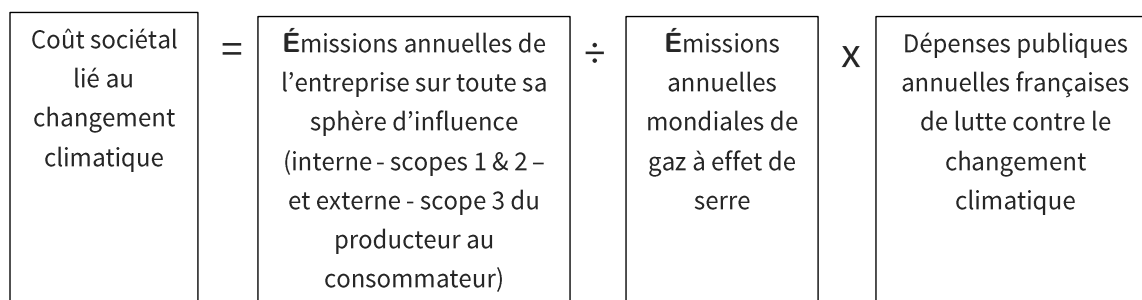


Figure 2. Méthode de calcul des coûts sociétaux liés au changement climatique - Source : BASIC

Les émissions internes des entreprises sont issues de leurs propres déclarations et les émissions externes ont été estimées sur la base d'études sectorielles. Les dépenses publiques françaises de lutte contre le changement climatique ont été évaluées sur la base des travaux de l'Institute for Climate Economics<sup>9</sup>.

### Pollution de l'air

Les émissions de polluants aériens sont à l'origine de nombreuses problématiques sanitaires (maladies, décès prématurés), mais aussi de répercussions négatives sur la détérioration des bâtiments, la baisse des rendements agricoles... Leurs conséquences sont en partie prises en charge par la Sécurité sociale et les dépenses publiques. Un rapport récent du Sénat estime qu'à l'échelle de la France, elles représenteraient un total de plus de 77 milliards d'euros par an<sup>10</sup>.

Chaque entreprise y contribue au prorata de ses émissions de chacun des principaux polluants incriminés (soufre, oxydes d'azote, ammoniac, particules fines...)

Les coûts sociétaux sont calculés pour chaque entreprise selon la formule suivante :

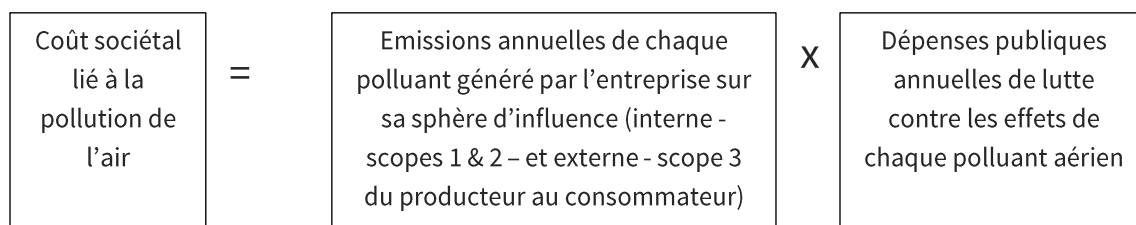


Figure 3. Méthode de calcul des coûts sociétaux liés à la pollution de l'air - Source : BASIC

Les émissions internes des entreprises sont issues de leurs propres déclarations et les émissions externes ont été estimées sur la base d'études sectorielles. Les dépenses publiques liées aux effets de la pollution aérienne ont été estimées à partir du rapport récent du Sénat, en ne tenant compte que des dépenses tangibles (dépense de sécurité sociale, actions de lutte contre la pollution...).

### Précarité de l'emploi

Le recours aux travail précaire à travers des contrats courts (contrats à durée déterminée, intérim et intermittents) est structurellement déficitaire et pèse de plus en plus sur les comptes de l'assurance

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Sénat, Commission d'enquête sur le coût économique de la pollution de l'air, 2015



chômage. Le déficit qu'ils entraînent restent à la charge de la collectivité comme le montrent les analyses de la Cour des comptes<sup>11</sup> et du Conseil d'analyse économique auprès du Premier Ministre<sup>12</sup>.

Les coûts sociétaux sont calculés pour chaque entreprise selon la formule suivante :

$$\boxed{\text{Coût sociétal lié au travail précaire}} = \boxed{\text{Estimation du nombre de salariés en CDD et en intérim}} \times \boxed{\text{Déficit annuel de cotisation par salarié pris en charge par l'État}}$$

Figure 4. Méthode de calcul des coûts sociétaux liés à la précarité de l'emploi - Source : BASIC

Le nombre de salariés en CDD et en intérim a été estimé sur la base des bilans sociaux des entreprises ; le déficit par salarié a été évalué à partir des travaux de la Cour des comptes.

#### *Soutien à la création d'emploi*

Pour soutenir l'emploi, l'État français octroie des allègements de cotisations patronales pour les salariés basés en France dont la rémunération est en deçà de 1,6 SMIC.

Comme le rappelle la DARES, ces allègements peuvent être considérés comme un coût sociétal car c'est l'État ou la Sécurité sociale qui prend en charge tout ou partie des cotisations en lieu et place des employeurs<sup>13</sup>.

Les coûts sociétaux sont calculés pour chaque entreprise selon la formule suivante :

$$\boxed{\text{Coût sociétal lié aux allègements de cotisations}} = \boxed{\text{Estimation du nombre de salariés touchant moins de 1,6 SMIC}} \times \boxed{\text{Manque à gagner annuel par salarié pris en charge par l'Etat}}$$

Figure 5. Méthode de calcul des coûts sociétaux liés au soutien à la création d'emploi - Source : BASIC

Le nombre de salariés concernés a été estimé sur la base des bilans sociaux des entreprises (sauf pour Renault et Sanofi pour lesquels les estimations ont été faites à partir des moyennes sectorielles de l'INSEE). Le manque à gagner par salarié a été évalué à partir des travaux de la DARES.

#### *Soutien à la compétitivité des entreprises*

Pour soutenir l'emploi et la compétitivité des entreprises françaises, l'État octroie des avantages fiscaux dans différents domaines, les deux principaux étant le crédit d'impôt recherche (CIR)<sup>14</sup> et le crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE)<sup>15</sup>. Ils constituent une charge pour la dépense publique qui doit être compensée par d'autres ressources, ou par des réductions d'activités.

<sup>11</sup> Cour des comptes, le régime d'indemnisation chômage à l'issue des emplois précaires, lettre aux ministres de l'Economie et du Travail, 2013

<sup>12</sup> Conseil d'analyse économique, Améliorer l'assurance chômage pour limiter l'instabilité de l'emploi, 2015

<sup>13</sup> DARES, Allègements et autres dispositifs dérogatoires portant sur les cotisations sociales patronales, 2014

<sup>14</sup> Business France, Tableau de bord de l'attractivité de la France, 2016

<sup>15</sup> France Stratégie, Comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, rapport 2017

Les coûts sociétaux sont calculés pour chaque entreprise selon la formule suivante :

$$\boxed{\text{Coût sociétal lié aux avantages fiscaux}} = \boxed{\text{Montants annuels de crédits d'impôts recherche et compétitivité-emploi touchés par l'entreprise}}$$

Figure 6. Méthode de calcul des coûts sociétaux liés au soutien à la compétitivité des entreprises - Source : BASIC

Nous avons basé nos estimations sur les derniers chiffres publiés par les entreprises. Certaines d'entre elles ne le déclarant pas de manière transparente et systématique chaque année, nous nous sommes basés sur la dernière déclaration disponible (2014 pour EDF et 2015 pour Sanofi) en faisant l'hypothèse que les montants étaient restés constants en 2016.

## 2.4. Limites de la démarche

L'évaluation des coûts sociétaux présente plusieurs limites : de nombreux impacts et dépenses ne sont pas quantifiables du fait de leur nature, de l'inaction des pouvoirs publics, du manque de données disponibles (les détails sur ce point est décrit dans le chapitre suivant d'analyse transverse). L'importance relative des questions sociales et environnementales qui résulte de leur transcription monétaire reste donc forcément partielle et subjective.

Cependant, cette démarche présente également plusieurs avantages :

- elle repose sur une comptabilisation des pertes et dépenses réelles – constatées, planifiées ou prévisibles – et non sur une évaluation théorique des valeurs sociales ou environnementales.
- elle est par nature cumulative, les différentes dépenses prises en charges par des tiers et la collectivité étant additionnées sans compensation possible ;

Les coûts sociétaux estimés n'ont pas vocation à donner une évaluation précise et complète, mais à fournir un ordre de grandeur minimal des sommes mutualisées du fait des impacts sociaux et environnementaux engendrés par les activités économiques des entreprises.

### 3. Analyse transverse des résultats

#### 3.1. Coûts sociétaux des 5 entreprises étudiées

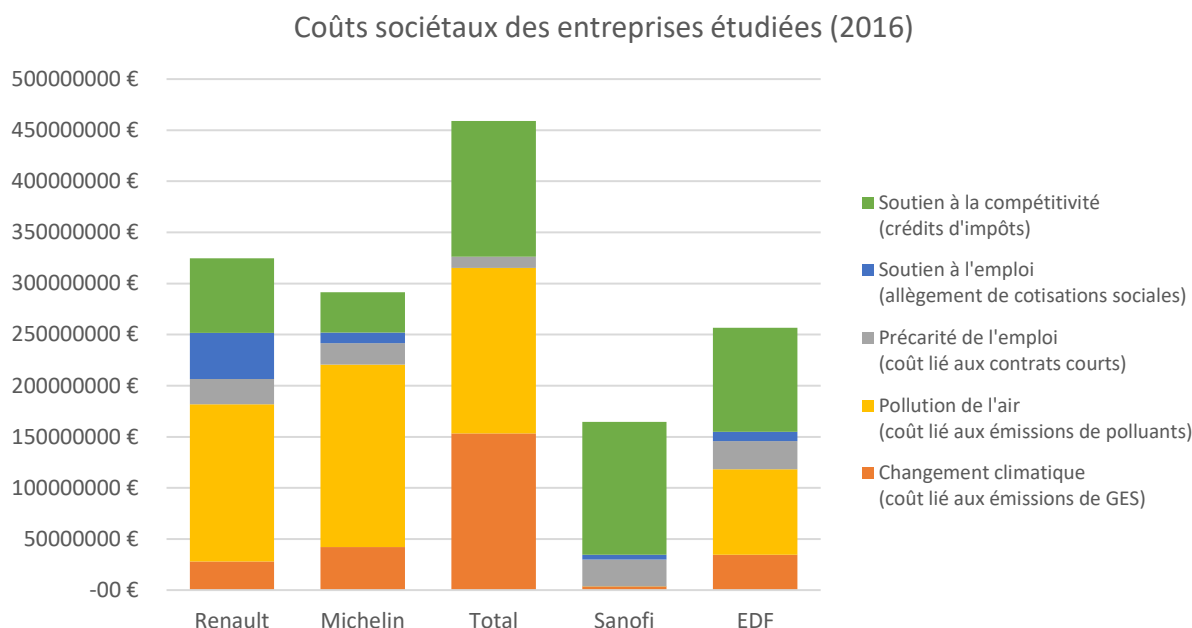


Figure 7. Coûts sociétaux des entreprises étudiées - Source : BASIC

Chacune des 5 entreprises étudiées représente à elle seule un coût annuel de 165 à 460 millions d'euros pour la France. Les coûts les plus importants sont ceux liés à la pollution de l'air, suivis (de manière peut-être plus inattendue) par les crédits d'impôts qui totalisent 477 millions sur les cinq groupes étudiés. Suivent les émissions de gaz à effet de serre, la précarité et enfin les allègements de cotisations sociales.

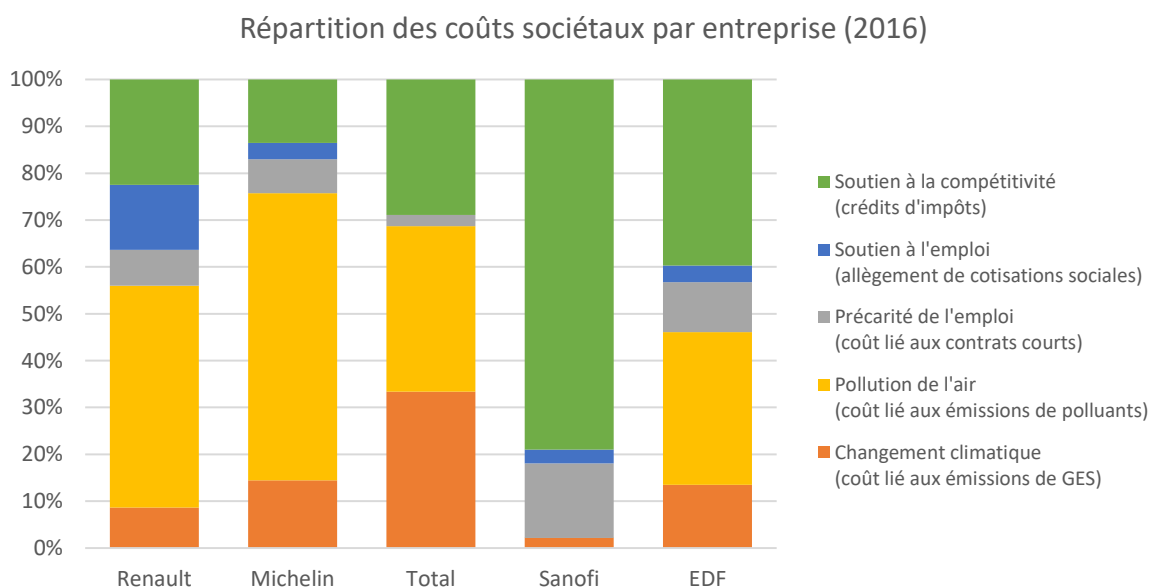


Figure 8. Répartition des coûts sociétaux estimés pour chaque entreprise - Source : BASIC

Le poids de ces différents coûts pour la collectivité varie selon les entreprises. Pour Michelin et Renault, la pollution de l'air est le coût dominant. Le constructeur automobile se distingue

également en termes de recours aux allègements de cotisations sociales. Sans surprise, en tant qu'entreprise pétrolière, Total domine de loin toutes les autres firmes de l'échantillon en termes d'émissions de gaz à effet de serre, tout en bénéficiant de crédits d'impôts élevés (leur montant est le plus élevé de l'échantillon). EDF a un profil similaire à Total, avec une part plus faible du coût sociétal lié au changement climatique, et une part plus élevée des crédits d'impôts (même s'ils sont légèrement inférieurs à ceux de Total en valeur), et une part plus importante de coûts liés au recours au travail précaire et aux allègements de cotisations. Enfin, Sanofi présente un profil différent, marqué par les crédits d'impôts qui représentent près de 80% des coûts générés pour la collectivité, suivi du recours au travail précaire.

### 3.2. Analyse des coûts environnementaux

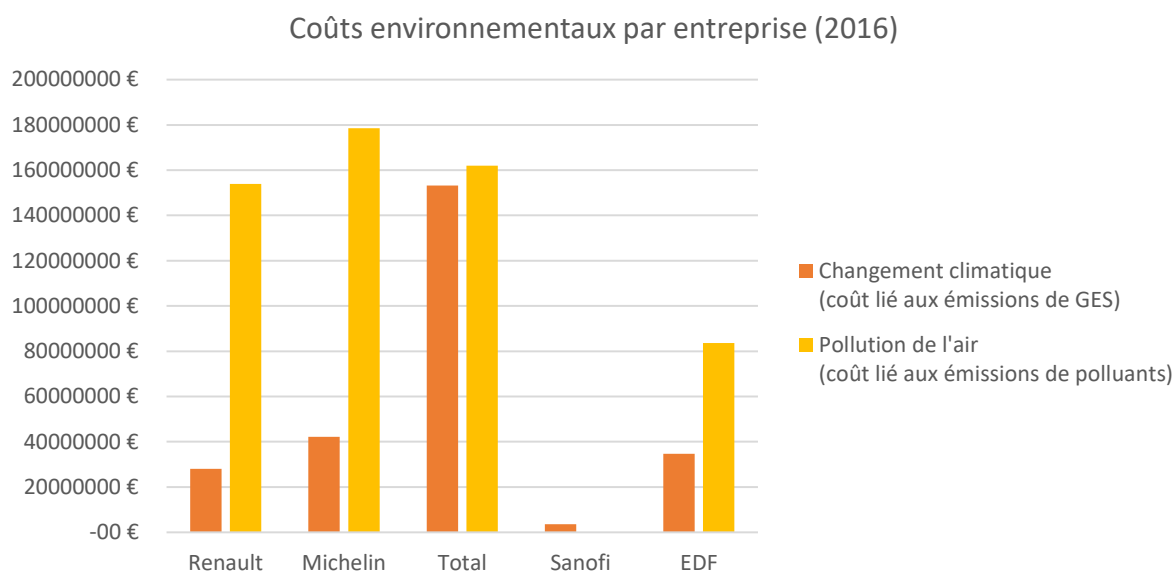


Figure 9. Coûts environnementaux des entreprises étudiées - Source : BASIC

En termes de changement climatique, c'est Total qui affiche les coûts sociétaux les plus élevés, loin devant Michelin, EDF et Renault. Concernant la pollution de l'air, ce sont les entreprises liées au secteur des transports – Total, Michelin et Renault – qui affichent les résultats les plus élevés, supérieurs à 150 millions d'euros en moyenne en 2016 (avec des chevauchements potentiels puisque l'usage des véhicules est pris en compte pour chacune d'entre elles).

En matière de pollution de l'air, les estimations incluent les dépenses d'assurance maladie, ainsi que certaines autres dépenses publiques liées aux politiques de mesure et de prévention, ou de rénovation des bâtiments publics. En matière d'émissions de gaz à effet de serre, ce sont les diverses formes d'investissements ou d'interventions publiques en matière de lutte contre le changement climatique qui sont prises en compte, qu'il s'agisse de dépenses engagées par l'État, les collectivités locales, les agences ou institutions financières publiques.

À bien des égards, l'estimation de ces coûts sociétaux ne fournit qu'un ordre de grandeur à minima des coûts reportés sur la société car les dépenses directement supportées par les pouvoirs publics ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. D'abord, évidemment, parce que ces derniers ne font sans doute pas tout ce qu'ils devraient pour réduire effectivement la pollution de l'air ou nos émissions de gaz à effet de serre. Ensuite et surtout, parce que la plupart des dégâts liés au dérèglement climatique et à la pollution de l'air sont engendrés sur plusieurs décennies et seront

payés sur le long terme. Enfin, parce qu'il est difficile voire impossible d'identifier toutes les conséquences en chaîne et ceux qui en paie le prix.

Le coût sociétal du carbone en est l'exemple type : les dépenses réellement engagées en 2016 par l'État français ne représentent que 0,36 euros la tonne (si on les ramène à l'ensemble des émissions des entreprises étudiées). Si l'on se basait sur le prix du carbone suggéré par l'Union européenne pour orienter les décisions d'investissement, prix qui prend en compte une partie des dépenses engendrées sur le long terme et qui s'élève à 27 euros la tonne, ce ne seraient plus 52 millions d'euros dont seraient redevables en moyenne chacune de nos cinq multinationales à la collectivité pour l'année 2016, mais plus de 3,9 milliards d'euros. Soit à peu près leurs bénéfices moyens pour cette même année. Si l'on se réfère aux travaux du GIEC qui comptabilisent l'ensemble des impacts et des coûts à venir du changement climatique à l'échelle mondiale, la facture s'élèverait même à plus de 14 milliards d'euros par entreprise en moyenne.

Il en va de même, à moindre échelle, pour la pollution de l'air. Au-delà des dépenses réelles que nous avons comptabilisées dans notre estimation de coûts sociétaux, certains économistes tentent de donner une valeur théorique à d'autres impacts dits « intangibles » : les « pertes de vie humaine » et « les pertes d'années de vie en bonne santé » (non sans susciter de nombreux questionnements). D'après les conclusions d'un rapport sénatorial de 2015 sur le coût de la pollution de l'air en France<sup>16</sup>, ses coûts « intangibles » en termes de « pertes de vie en bonne santé » seraient environ neuf fois supérieurs aux dépenses tangibles de cette pollution – celles que nous avons retenues dans nos calculs. Autrement dit, si l'on tenait compte de ces coûts intangibles, nos cinq multinationales ne seraient plus redevables à la collectivité de 115 millions d'euros chacune en moyenne, mais de 11,5 milliards.

### 3.3. Analyse des coûts économiques et sociaux

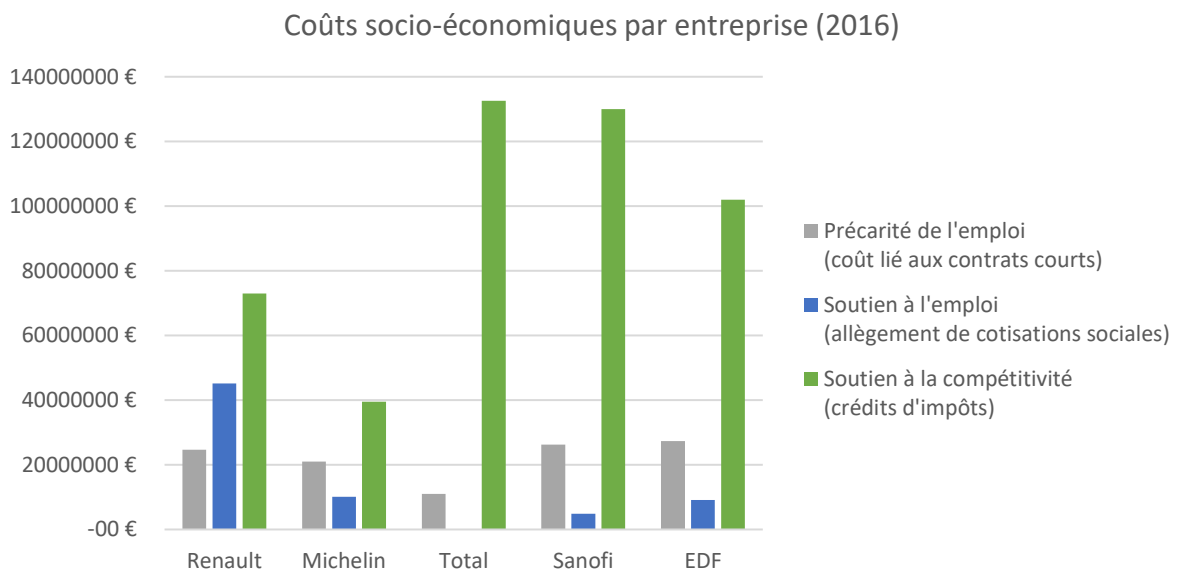


Figure 10. Coûts socio-économiques des entreprises étudiées - Source : BASIC

Le nombre de travailleurs précaires est le plus important chez EDF (plus de 10 000 personnes), générant un coût sociétal sur l'année de plus de 27 millions d'euros, suivi de près par Sanofi (26

<sup>16</sup> Sénat, Commission d'enquête sur le coût économique de la pollution de l'air, 2015

millions d'euros) et Renault (24,6 millions d'euros). Le plus faible est estimé chez Total où le coût annuel estimé atteint néanmoins 11 millions d'euros.

Concernant le soutien à l'emploi, c'est de loin Renault qui emploie davantage de salariés ouvrant droit à des allègements de cotisation, avec un coût annuel pour la collectivité d'environ 45 millions d'euros. Il est suivi loin derrière par Michelin (10 millions d'euros) et EDF (9 millions d'euros). À l'opposé, selon ses documents sociaux, Total n'emploie aucun salarié en deçà du seuil de 1,6 SMIC en France.

L'accès aux informations nécessaires pour faire ces estimations a souvent relevé du parcours du combattant : les données sont difficilement accessibles, ne concernent pas toujours l'ensemble des filiales basées en France et remontent parfois à plusieurs années en arrière.

Nous en sommes réduits dans quelques cas à des estimations faites à partir des données sectorielles compilées par l'INSEE (cas des allègements de cotisations sociales chez Renault et Sanofi pour lesquels nous sommes partis de l'hypothèse que la proportion de salariés touchant un salaire inférieur à 1,6 SMIC était similaire à la moyenne du secteur dont ils sont l'un des leaders). Il demeure ainsi une lacune dans nos calculs, impossible à combler en raison du manque d'informations.

Il en va de même concernant les données salariales à l'intérieur des grands groupes, comme par exemple la proportion de contrats à durée déterminée et d'intérimaires au sein de leur effectif français, ou la répartition des employés par déciles de rémunération. Nous nous sommes référés aux « bilans sociaux » qu'ils sont tenus de produire chaque année et qui ont été difficiles à récupérer. En effet, seule une minorité d'entreprise rend publics ces bilans sociaux même s'ils n'ont théoriquement rien de confidentiel, et il est difficile de se les procurer même sur simple demande.

En matière fiscale, ces entreprises entretiennent une opacité problématique pour l'analyse, la plupart d'entre elles ne rendant pas publics le montant des différents crédits d'impôts dont elles bénéficient. Il nous a donc fallu nous référer à des sources externes pour les connaître (articles de journaux ou études indépendantes menées par des ONGs), sauf dans le cas de Renault qui est la seule entreprise du panel à déclarer chaque année ses montants de crédits d'impôts dans son document de référence.

Quant au manque à gagner pour l'État du fait de l'évitement fiscal et des localisations de filiales dans des paradis fiscaux, même s'il s'agit d'un enjeu majeur et croissant, nous n'avons pas pu l'estimer dans le cadre de la présente analyse. Seul un reporting par pays public et complet permettrait d'y mettre un chiffre (à titre indicatif, les seules filiales gérant la trésorerie de Total et EDF depuis la Belgique leur aurait permis d'économiser respectivement 43 et 31,5 millions d'euros sur leur ardoise fiscale théorique en France en 2016).

Toutes ces mesures sociales et fiscales favorables aux entreprises ont pour objectif de favoriser l'emploi en France. Admettons qu'elles soient coûteuses. Sont-elles au moins efficaces ?

Les chiffres que nous avons collectés suggèrent que non : toutes les entreprises de notre échantillon à l'exception d'EDF ont vu leur effectif en France diminuer depuis 2010, alors même que leur effectif mondial et leur chiffre d'affaires cumulé croissaient de plus de 10%.

## Evolution 2010-2017

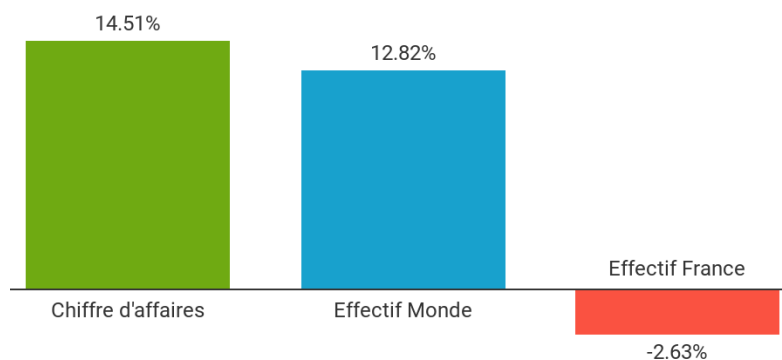


Figure 11. Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs Monde et France des entreprises étudiées  
Source : Observatoire des multinationales

### 3.4. Comparaison des coûts sociétaux avec les impôts versés et la valeur créée

Sur la base des résultats précédents, il est tentant de comparer, pour chacune des cinq grandes entreprises analysées, les coûts sociétaux qu'elles génèrent avec les impôts qu'elles paient en France chaque année.

Premier impondérable, on ne connaît pas exactement les montants d'impôts en question. Là encore, nous en sommes réduits aux approximations. Si l'on rapporte leurs bénéfices déclarés en 2016 à la part de la France dans leur chiffre d'affaires, et qu'on applique le taux nominal de l'impôt sur les sociétés, les impôts sur les bénéfices virtuellement versés en France par nos 5 entreprises s'élèveraient à environ 275 millions d'euros pour chacune. C'est-à-dire moins que les coûts que nous avons estimés en moyenne à 300 millions d'euros par entreprise.

#### Comparaison coûts sociétaux Vs impôts estimés en France (2016)

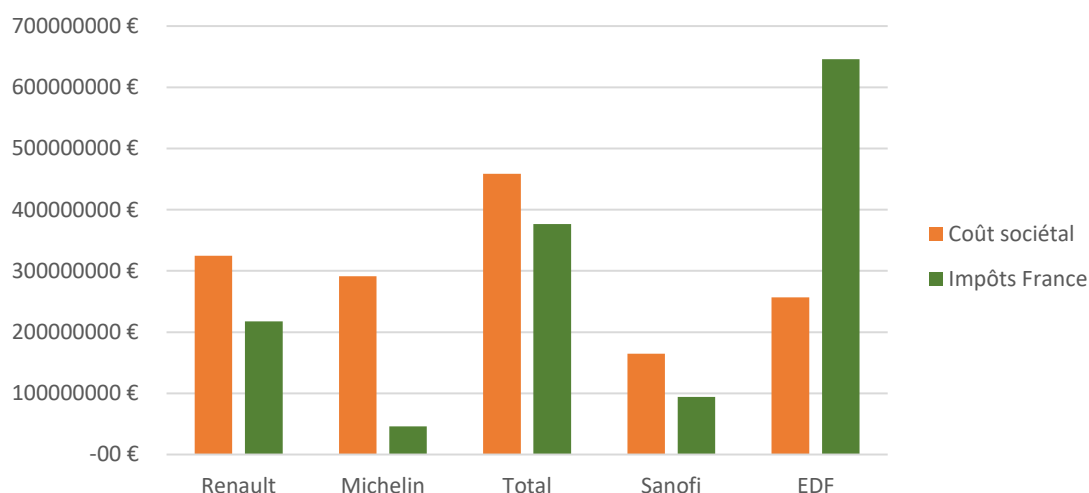


Figure 12. Comparaison des coûts sociétaux générés et des impôts payés par les entreprises étudiées - Source : BASIC

Dans le détail, seul EDF semble générer des coûts sociétaux inférieurs aux impôts versés en France, toutes les autres générant des coûts supérieurs. L'écart le plus important revient à Michelin, suivi de Sanofi et Renault.

Précision importante, les montants d'impôts indiqués ci-dessus sont indicatifs (calculés à partir du taux nominal français et de la part d'activité réalisée dans l'hexagone), les sommes réelles n'étant pas publiées par les entreprises étudiées.

De plus, il est important de rappeler que l'impôt sur les sociétés a pour vocation bien d'autres usages que celui de compenser les coûts sociétaux. Son objectif premier est de contribuer au financement des infrastructures et du capital social et humain qui permettent aux entreprises de fonctionner et d'embaucher (éducation nationale, justice, sécurité...), ainsi qu'à une redistribution partielle des richesses.

Les coûts sociétaux générés par ces grands groupes sur la collectivité sont donc nettement supérieurs à leur contribution fiscale une fois déduits ces investissements (contribution qui est d'ailleurs appelée à baisser dans les années à venir en France avec la réduction du taux d'impôt sur les bénéfices de 33,99% à 25% d'ici 2022<sup>17</sup>). Quant aux taxes du type « pollueur-payeur » comme la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), elles sont bien loin de couvrir les coûts sociétaux : leur montant est d'environ 10 fois inférieur<sup>18</sup> aux dépenses tangibles comptabilisées pour chaque polluant dans le cadre de notre estimation (sans compter les décès prématurés et autres coûts intangibles non pris en compte).

Par ailleurs, nos estimations se focalisant sur 5 impacts clés, elles n'offrent qu'un aperçu partiel de l'ensemble des coûts sociaux, environnementaux, sanitaires, économiques occasionnés par les activités des entreprises étudiées.

Autre limite : elles ne portent que sur la France, alors que certaines entreprises génèrent une grosse partie de leurs impacts environnementaux et sociaux ailleurs sur la planète du fait de l'emprise internationale de leurs activités, mais aussi et surtout de leurs chaînes d'approvisionnement, ce qui peut fausser les comparaisons.

Le constat s'applique aux entreprises de notre échantillon, et encore davantage à celles dont les chaînes d'approvisionnement et de commercialisation sont fortement mondialisées, en particulier dans le secteur agroalimentaire, de la grande distribution, du luxe ou des cosmétiques comme c'est le cas de Danone, Carrefour, LVMH ou L'Oréal. Hélas, le manque d'informations publiées par ces entreprises sur leurs activités, leurs données sociales et fiscales, et leurs impacts dans les différents pays ne nous a pas permis d'estimer leurs coûts sociétaux dans le cadre de la présente étude.

Serait-il possible de poser et résoudre une large équation économique mettant dans la balance tous les coûts sociétaux des multinationales avec tous les bénéfices, directs ou indirects, qu'elles apportent à nos sociétés ?

Si certaines entreprises comme LafargeHolcim commencent à s'y essayer<sup>19</sup>, de tels calculs doivent être considérés comme un moyen de nourrir la controverse et le débat politique au sein et à l'extérieur des entreprises, non pas d'y apporter des réponses définitives.

---

<sup>17</sup> [www.hlb.be/fr/accordreformedelimpotsdessocietes](http://www.hlb.be/fr/accordreformedelimpotsdessocietes)

<sup>18</sup> Sur la base des taux en vigueur consultables sur <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-30449-tgap-tableau-2018.pdf>

<sup>19</sup> Voir [https://www.lafargeholcim.com/sites/lafargeholcim.com/files/atoms/files/integrated-profit-loss-statement\\_2016.pdf](https://www.lafargeholcim.com/sites/lafargeholcim.com/files/atoms/files/integrated-profit-loss-statement_2016.pdf) Cette étude conclut que LafargeHolcim a apporté un bénéfice net à la société dans son ensemble d'un peu plus de 4 milliards de francs suisse, mais ce calcul correspond à une évaluation d'externalités qui est basé sur un ensemble d'hypothèses sujettes à controverse, notamment concernant le prix à donner à la tonne de



Il s'agit plus modestement ici de remettre en question certaines certitudes trop bien établies, et de mettre en lumière le contraste entre la privatisation des profits générés par ces grandes entreprises par une minorité, et les coûts qu'elles reportent sur la société dans son ensemble.

Selon certains, la création de richesse et d'emplois générés par les grandes entreprises françaises justifierait qu'il faille baisser les impôts et les cotisations sociales pour préserver leur compétitivité. Le même raisonnement expliquerait également qu'il faille éviter de prendre des mesures trop contraignantes pour réduire, ou au moins taxer, les pollutions occasionnées par leurs activités. Et justifierait aussi que nos « champions nationaux » continuent à bénéficier d'un soutien sans faille de l'État français pour les aider à rester compétitives face à la concurrence internationale.

L'analyse des coûts reportés en 2016 sur la société française par les 5 entreprises de notre panel montre le revers de la médaille de cette situation, questionnant la compatibilité de leurs modèles commerciaux avec la sauvegarde du climat, les enjeux sanitaires liés à la pollution de l'air, la situation faite aux travailleurs et travailleuses en France et, plus encore, à l'étranger...

S'agit-il du prix indispensable à payer pour maintenir nos entreprises en bonne santé financière, leur permettre de créer (ou plutôt de maintenir, voire de ne pas trop supprimer) des emplois? Relocalisation de l'économie, transition énergétique, fiscalité écologique... Les propositions ne manquent pourtant pas pour faire autrement.

## 4. Résultats par entreprise

### 4.1. EDF

---

#### CHIFFRES CLES (NIVEAU INTERNATIONAL)

---

- **Chiffre d'affaires 2016** : 71 203 000 000 euros
- **Bénéfices 2016 (ensemble du groupe)** : 2 851 000 000 euros
- **Dividendes versés aux actionnaires et rachats d'action en 2016** : 2 105 000 000 euros
- **Effectif du groupe en 2016** : 69 494 équivalents temps plein
- **Salaire moyen en 2016** : 57 573 euros
- **Rémunération du dirigeant en 2016** : 452 868 euros
- **Impôts payés en 2016** : 3 656 000 000 euros

---

#### QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITES D'EDF<sup>20</sup>

---

EDF est le premier producteur d'électricité en France, devançant largement Engie et E.ON France. Grâce à sa position de monopole historique, il dispose d'un portefeuille de clients très conséquent (particuliers, professionnels, entreprises, collectivités territoriales, etc.).

Depuis la libéralisation du marché européen de l'énergie au cours des années 2000, EDF n'est plus seulement présent en France. L'énergéticien s'est largement internationalisé et réalise désormais plus de la moitié de son chiffre d'affaires hors de France (notamment au Royaume-Uni via EDF Energy et en Italie depuis le rachat d'Edison, mais aussi au Brésil, Chine, Inde, Turquie où EDF cherche à se renforcer).

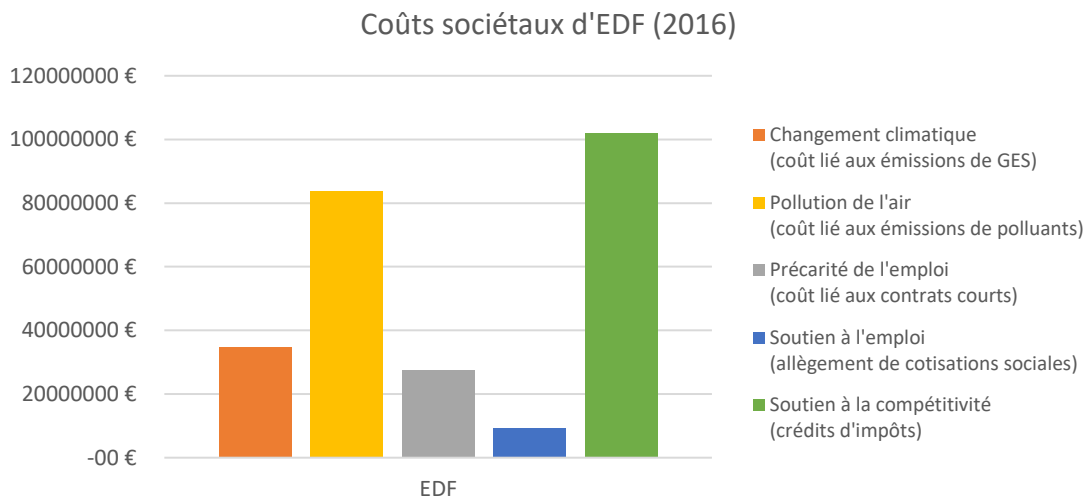
Bien qu'il soit l'un des seuls énergéticiens européens à n'avoir jamais réalisé de pertes ou procéder à d'importantes dépréciations d'actifs ces dernières années, il a été accusé par Greenpeace de dissimuler sa fragilité financière due aux problèmes du nucléaire et de sous-estimer les coûts de la gestion des déchets et du démantèlement des centrales. Le groupe est aujourd'hui contraint de revoir son modèle économique car son environnement est en profonde mutation.

D'une part, l'essor des énergies vertes a remis en cause la rentabilité de nombreuses centrales électriques, en particulier celles fonctionnant au gaz et au fioul (la filiale EDF Énergies Nouvelles a des capacités nettes installées représentant près de 6,1 GW). D'autre part, les prix de gros de l'électricité ont été divisés par deux au cours des quatre dernières années. De plus, la fin des tarifs réglementés pour les industriels et les professionnels depuis fin 2015 expose désormais le chiffre d'affaires du groupe aux prix de marché, et donc à une possible forte volatilité.

Par ailleurs, l'atome reste de loin le premier mode de production d'EDF (78% du mix-électrique) et le groupe a de nombreux projets dans le nucléaire (EPR de Flamanville et d'Hinkley Point au Royaume-Uni...). Ce choix est toutefois en profonde contradiction avec les engagements pris dans le cadre de la loi sur la transition énergétique visant à réduire de 75% à 50% la part du nucléaire dans le mix électrique d'ici 2025. De plus, les malheurs rencontrés sur la cuve et le couvercle du réacteur EPR de Flamanville mettent à mal l'image de la filière nucléaire française et réduisent fortement les chances pour EDF de vendre de nouvelles centrales nucléaires à l'étranger.

---

<sup>20</sup> Sur la base des documents de référence et du site web du groupe



Les coûts sociétaux totaux d'EDF que nous avons pu estimer s'élèvent à près de 257 millions d'euros en 2016.

La composante la plus importante sont les crédits d'impôts, en particulier le crédit d'impôt recherche (CIR) et le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), dont le total dépasse les 100 millions d'euros. EDF reçoit ainsi le 3<sup>ème</sup> montant le plus élevé de notre panel, après Total et Sanofi.

La seconde composante la plus importante correspond aux coûts sociétaux engendrés par les émissions de polluants aériens, en particulier d'oxydes d'azote et de soufre, ainsi que de particules. Ces émissions sont en réduction de près de 40% entre 2015 et 2016 à l'échelle internationale, notamment grâce à la rénovation ou la mise à l'arrêt des centrales thermiques les plus anciennes. Malgré cette amélioration, les coûts sociétaux liés à la pollution de l'air peuvent être estimés à plus de 83 millions d'euros en 2016.

La 3<sup>ème</sup> composante de coûts sociétaux est liée aux émissions de gaz à effet de serre et s'élève à plus de 34 millions d'euros en 2016. Elle est faible en comparaison d'autres producteurs d'électricité en raison de la prévalence de nucléaire et d'hydraulique dans le mix énergétique d'EDF. Les émissions apparaissent en nette augmentation en 2016 du fait de la déclaration des émissions indirectes de CO2 due à la combustion de gaz vendue aux clients finaux (ce qu'EDF ne déclarait pas les années précédentes). À périmètre équivalent, elles semblent en légère augmentation par rapport à 2015<sup>21</sup>.

Enfin, les 2 dernières composantes de coûts sociétaux sont liées au recours à des contrats précaires et aux allègements de cotisations sociales dont bénéficie l'entreprise. Ainsi, l'entreprise emploie 3677 salariés non statutaires en contrat à durée déterminée et 6397 personnes en travail temporaire en France, ce qui représente un coût pour le système d'assurance chômage de l'ordre de 27 millions d'euros en 2016. Ces salariés sont pour moitié sur des postes d'exécution (un nombre en diminution de 10% par an sur les 2 dernières années) et pour moitié sur des postes d'agents de maîtrise (un nombre stable sur les 2 dernières années). Quant aux salariés dont la rémunération est inférieure à 1,6 SMIC et qui génèrent des allègements de cotisations de l'ordre de 9 millions d'euros, ce sont essentiellement des femmes en travail temporaire. Leur nombre est lui aussi en baisse de 10% par an depuis 2 ans.

<sup>21</sup> BASIC et Observatoire des multinationales, Gaz à effet de serre : doit-on faire confiance aux grands groupes pour sauver le climat ?, décembre 2015

## 4.2. TOTAL

---

### CHIFFRES CLES (NIVEAU INTERNATIONAL)

---

- **Chiffre d'affaires 2016** : 135 417 826 467 euros
- **Bénéfices 2016 (ensemble du groupe)** : 5 612 302 619 euros
- **Dividendes versés aux actionnaires et rachats d'action en 2016** : 5 900 000 000 euros
- **Effectif du groupe en 2016** : 102 168 équivalents temps plein
- **Salaire moyen en 2016** : 51 905 euros
- **Rémunération du dirigeant en 2016** : 6 359 445 euros
- **Impôts payés en 2016** : 877 204 889 euros

---

### QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITES DE TOTAL<sup>22</sup>

---

N°4 mondial de l'industrie pétrolière et gazière en termes de chiffre d'affaires, et présent dans plus de 130 pays, la compagnie exerce ses activités dans tous les secteurs de l'industrie pétrolière et gazière : amont (exploration, développement et production d'hydrocarbures) et aval (raffinage, pétrochimie, chimie de spécialités, trading et transport maritime de pétrole brut et de produits pétroliers, distribution). En outre, Total est actif dans les énergies renouvelables et dans le secteur de la production d'électricité.

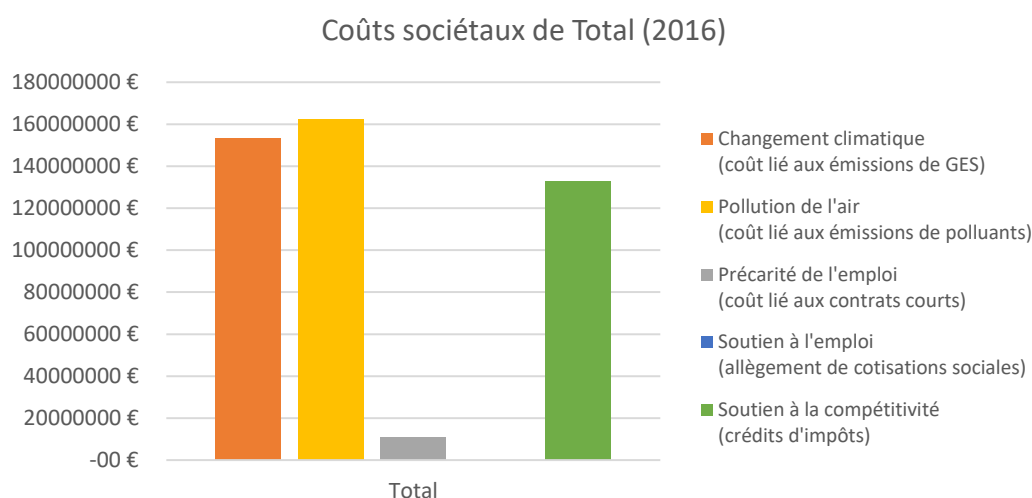
Dans le contexte actuel de la forte volatilité du prix du pétrole, le groupe a fait preuve de résilience et enregistre un résultat annuel net ajusté de 5,6 milliards d'euros, notamment grâce à sa politique de forte réductions de coûts (plus de 2,5 milliards d'euros économisés entre 2015 et 2016), et du fait de la croissance de sa production. Le groupe a notamment consolidé sa position au Moyen-Orient (en particulier au Qatar), mais aussi aux États-Unis avec l'acquisition d'actifs dans les gaz de schistes. Il prépare sa croissance future avec la signature d'accords majeurs au Brésil avec Petrobras, en Ouganda et en Russie.

Face à la baisse de la consommation de produits pétroliers, Total a restructuré ses activités européennes de raffinage, en cédant des actifs, en fermant des sites et en modernisant d'autres. Depuis 2012, Total a regroupé ses activités de chimie et de raffinage afin de développer des synergies. Parallèlement, il a investi dans d'autres énergies afin de réduire sa dépendance au marché pétrolier. Il s'est notamment positionné dans le solaire, en acquérant l'américain SunPower en 2011, ainsi que dans les biocarburants.

Ambitionnant de devenir un acteur majeur sur l'ensemble du marché de l'électricité, le groupe a redéployé son activité via une stratégie d'intégration verticale qui s'étend de la production à la commercialisation. Total s'est également positionné sur le secteur du stockage de l'énergie, engageant une politique offensive de croissance externe (notamment via le rachat de Saft Groupe en 2016, acteur français figurant parmi les leaders mondiaux des batteries de haute technologie pour l'industrie, le transport et l'électronique civile et militaire). Dans le prolongement de ce nouveau positionnement, Total s'est engagé dans le domaine de l'efficacité énergétique, investissant notamment le segment des smart grids.

---

<sup>22</sup> Sur la base des documents de référence et du site web du groupe



Les coûts sociétaux de Total sont les plus élevés de notre panel et se montent à plus de 458 millions d'euros en 2016.

La composante la plus importante correspond aux émissions de polluants aériens, oxydes d'azote soufre et particules fines. Les coûts sociétaux associés s'élevaient à environ 162 millions d'euros en 2016, la 2<sup>ème</sup> plus importante de notre panel. Sur ce montant, environ 32 millions d'euros correspondent aux émissions des usines de Total, lesquelles sont en diminution de 10% par an depuis 2 ans. Le reste, environ 130 millions d'euros en 2016 correspond à l'utilisation de ses produits par ses clients finaux, en particulier la combustion du carburant vendu par Total aux particuliers et professionnels (sur la base des moyennes sectorielles du Citepa et de la part de marché de Total dans la vente de carburant en France – environ 22%).

La 2<sup>ème</sup> composante de coûts sociétaux est liée aux émissions de gaz à effet de serre et s'élève à plus de 153 millions d'euros en 2016 (de loin la plus élevée de notre panel). Comme pour les émissions de polluants aériens, elle est composée :

- des émissions des usines de Total (en légère diminution de 5% par an depuis 2 ans) qui représentent 16% de son empreinte carbone globale,
- des émissions liées à la combustion des combustibles par les clients finaux de Total, lesquelles représentent 84% de ses émissions globales de CO2 selon les propres déclarations de l'entreprise.

La 3<sup>ème</sup> composante la plus importante correspond aux crédits d'impôts, en particulier le crédit d'impôt recherche (CIR) et le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), dont le total dépasse 132 millions d'euros, là encore le montant le plus important de notre panel.

Enfin, en ce qui concerne le domaine social, l'entreprise n'emploie apparemment pas de salarié en-dessous de 1,6 SMIC (et ne bénéficie pas d'allègements de cotisations sociales correspondantes). Par ailleurs, Total emploie 552 personnes en contrat à durée déterminée en France, ainsi que 3636 travailleurs temporaires, générant ainsi un coût sociétal de 11 millions d'euros en 2016, le plus faible du panel d'entreprises étudiées.

### 4.3. MICHELIN

---

#### CHIFFRES CLES (NIVEAU INTERNATIONAL)

---

- **Chiffre d'affaires 2016** : 20 907 000 000 euros
- **Bénéfices 2016 (ensemble du groupe)** : 1 667 000 000 euros
- **Dividendes versés aux actionnaires et rachats d'action en 2016** : 815 000 000 euros
- **Effectif du groupe en 2016** : 105 700 équivalents temps plein
- **Salaire moyen en 2016** : 42 848 euros
- **Rémunération du dirigeant en 2016** : 3 303 789 euros
- **Impôts payés en 2016** : 797 000 000 euros

---

#### QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITES DE MICHELIN<sup>23</sup>

---

Sur le marché mondial de la fabrication des pneumatiques, Michelin se hisse à la 2<sup>e</sup> place du classement, derrière le Japonais Bridgestone et devant l'Américain Goodyear. Le groupe a une présence commerciale dans 170 pays, possède 68 sites de production dans 17 pays, et représente près de 14 % du marché mondial du pneu.

Son offre se destine à deux principaux segments de marché : les véhicules de tourisme et utilitaires légers, ainsi que les poids lourds. Le groupe propose aussi à certains clients des pneumatiques spécifiques (deux roues, engins agricoles, avions, génie civil). Enfin, Michelin mène des activités d'édition et développe des outils de navigation (cartes, GPS).

Le groupe réalise plus de 61% de son chiffre d'affaires hors Europe. Il tire ainsi profit des faibles coûts salariaux et, d'autre part, bénéficie des potentiels de croissance des marchés émergents. Concernant ces derniers, l'opérateur entend doubler ses ventes et donc ses capacités de production à l'horizon 2020. C'est dans cette optique que le groupe a procédé au cours de la période récente à l'ouverture de plusieurs usines au Brésil, en Inde et en Chine.

Le chiffre d'affaires de Michelin a renoué avec la croissance en 2017, pour s'établir à 21,9 Md€ (+5% sur un an). Les trois pôles qui composent l'activité du groupe ont tous participé à cette reprise. Assurant la majeure partie du chiffre d'affaires consolidé de Michelin (56,8% en 2017), la branche Véhicules de tourisme a affiché une croissance de 3,1% de ses revenus. Le chiffre d'affaires du pôle Poids lourds a, quant à lui, progressé de 2,6%.

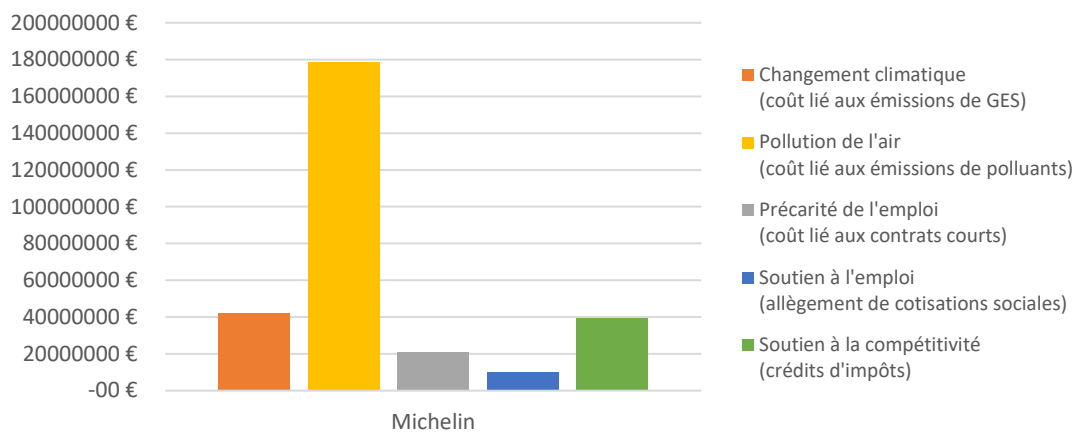
Cependant, la forte hausse des cours des matières premières (caoutchoucs naturel et synthétique) et, dans une moindre mesure, l'effet de change défavorable ont impacté négativement les performances financières du groupe.

À l'autre bout de la chaîne, la vente en ligne est une préoccupation majeure pour Michelin. En effet, dès 2013, il a pris le virage du e-commerce en rachetant des pure players européens, tels que Popgom, Blackcircles, ou en prenant des participations (Allopneus).

---

<sup>23</sup> Sur la base des documents de référence et du site web du groupe

Coûts sociétaux de Michelin (2016)



Les coûts sociétaux de Michelin peuvent être estimés à environ 291 millions d'euros en 2016.

La composante la plus importante correspond aux émissions de polluants aériens, en particulier les oxydes d'azote, le soufre et les particules fines. Les coûts sociétaux associés s'élèvent à plus de 178 millions d'euros en 2016, montant le plus important de notre panel. Sur ce montant, seulement 340 000 euros correspondent aux émissions des usines de Michelin, lesquelles sont en forte baisse depuis 2015 (-48% pour le dioxyde de soufre et -22% pour le dioxyde d'azote). La quasi-totalité des coûts sociétaux est donc liée à l'usage des véhicules des particuliers et professionnels qui sont équipés avec des pneus Michelin, lesquels participent directement à la pollution en raison des particules émises lors du roulage et de la forte influence qu'ils exercent sur la consommation de carburant (les coûts sociétaux sont estimés d'après les moyennes sectorielles du Citepa et de la part de marché de Michelin dans le secteur du pneu en France – environ 30%). Malgré les efforts significatifs menés par Michelin pour diminuer la consommation des véhicules grâce à l'amélioration des performances de ses pneus, et du fait l'augmentation des ventes de ces derniers, les coûts sociétaux associés représentent 178 millions d'euros en 2016.

En lien avec la partie précédente, la 2<sup>ème</sup> composante de coûts sociétaux de Michelin est liée aux émissions de gaz à effet de serre et peut être estimée à 42 millions d'euros en 2016. Les émissions directes et indirectes des usines de Michelin ne représentent que 3% de ce total (en diminution de presque 10% depuis 2015), contre 6% pour les émissions liées à ses chaînes d'approvisionnement en amont, et 91% en aval par l'usage des produits par les clients finaux.

La 3<sup>ème</sup> composante de coûts sociétaux correspond aux crédits d'impôts (en particulier le CICE), dont le montant est d'environ 39 millions d'euros, le plus faible de notre panel.

Enfin, dans le domaine social, l'entreprise emploie en 2016 un total de 1108 personnes en contrat à durée déterminée (un chiffre en augmentation de 20% depuis 2014) et 6856 personnes en travail temporaire. L'ensemble génère un coût sociétal de près de 21 millions d'euros en 2016 sur l'assurance chômage. En ce qui concerne les salariés dont la rémunération est inférieure à 1,6 SMIC, ils seraient environ 5120 d'après les estimations basées sur le bilan social de l'entreprise (le 2<sup>ème</sup> le plus important de notre panel après Renault et devant EDF), générant un allègement de cotisations sociales de plus de 10 millions d'euros en 2016.

## 4.4. RENAULT

---

### CHIFFRES CLES (NIVEAU INTERNATIONAL)

---

- **Chiffre d'affaires 2016** : 51 243 000 000 euros
- **Bénéfices 2016 (ensemble du groupe)** : 3 543 000 000 euros
- **Dividendes versés aux actionnaires et rachats d'action en 2016** : 811 000 000 euros
- **Effectif du groupe en 2016** : 124 849 équivalents temps plein
- **Salaire moyen en 2016** : 37 746 euros
- **Rémunération du dirigeant en 2016** : 7 058 736 euros
- **Impôts payés en 2016** : 1 055 000 000 euros

---

### QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITES DE RENAULT<sup>24</sup>

---

Renault est le 2<sup>ème</sup> constructeur européen en termes d'immatriculations derrière l'allemand Volkswagen et le premier français devant PSA. Il a vendu en 2016 plus de 3,1 millions de véhicules dans 127 pays. Il réunit plus de 124 000 collaborateurs et fabrique des véhicules et produits mécaniques dans 36 sites de fabrication.

En 2016, le chiffre d'affaires du Groupe Renault a atteint 51,2 milliards d'euros, en hausse de 13,1 %. Cette progression s'explique essentiellement par la croissance des ventes d'automobiles du groupe dans les régions Afrique Moyen-Orient Inde et Asie-Pacifique. L'activité du géant français est organisée autour de 3 marques : Renault (Clio, Captur, Scénic, etc.) qui est commercialisée dans 12 000 points de vente, Dacia qui a séduit plus de 4 millions de clients depuis 2004 en proposant une gamme de véhicules robustes bon marché (Sandero, Duster, Logan, etc.) et Renault Samsung Motors (SM3, QM6, etc.) présente en Corée du Sud et commercialisée dans 197 points de vente.

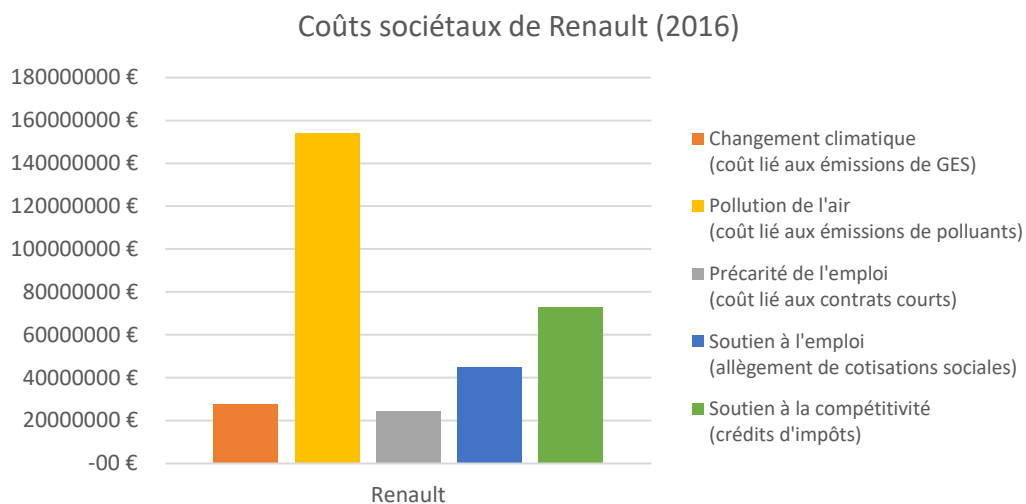
Depuis longtemps, Renault a engagé une stratégie d'alliance, avec notamment une participation croisée avec le japonais Nissan. Depuis, le groupe a élargi ses partenariats via des accords avec le russe AvtoVAZ (majoritairement détenu par l'Alliance Renault-Nissan), l'allemand Daimler et, plus récemment, le chinois Dongfeng. Ces accords lui ont permis de générer des synergies et d'accélérer son internationalisation, notamment en Russie et en Asie. En 2016, l'Alliance a vendu un volume record de 9 961 347 véhicules dans le monde et représentait plus de 10 % du marché mondial, ce qui la place parmi les quatre premiers groupes automobiles à l'échelle internationale.

Alors qu'il mène depuis plusieurs années une politique active de recherche et développement portant sur le véhicule électrique (le groupe souhaite que 30% de ses ventes soient assurées par des modèles électriques d'ici 2022), Renault a annoncé son intention de créer une entité « Renault Digital ». À travers notamment le recours aux technologies issues du big data, le géant français de l'automobile a pour ambition de numériser son propre outil de production afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de ses installations. La mise en place de ce programme doit permettre de réaliser des économies de l'ordre de 500 M€ par an à partir de 2020.

---

<sup>24</sup> Sur la base des documents de référence et du site web du groupe





Les coûts sociétaux totaux de Renault sont les 2<sup>ème</sup> les plus élevés de notre panel, dépassant les 324 millions d'euros en 2016.

Comme pour Michelin, la composante la plus importante correspond aux émissions de polluants aériens, principalement les oxydes d'azote, le soufre, le plomb et les particules fines. Les coûts sociétaux associés s'élèvent à près de 154 millions d'euros en 2016. Comme pour Michelin, les émissions des sites de Renault en France (Douai, Ruitz, Dieppe, Choisy-le-roi, Guyancourt, Cléon, Sandouville, Villeurbanne, Le Mans, Flin, Caudan) sont faibles en comparaison de celles liées à l'amont et à l'aval de sa chaîne de valeur, et génèrent un coût sociétal inférieur à 500 000 euros en 2016. La quasi-totalité des coûts sociétaux est donc liée à l'usage des véhicules produits par Renault (estimés d'après les moyennes sectorielles du Citepa et de la part de marché de Renault dans les ventes de véhicules en France – environ 20%). Les coûts sociétaux associés à la pollution de l'air que ces véhicules génère représentent ainsi plus de 153 millions d'euros en 2016, avec des incertitudes liées aux controverses sur les émissions réelles des voitures de Renault (l'entreprise faisant l'objet d'une enquête sur le sujet).

En lien avec la partie précédente, la 2<sup>ème</sup> composante de coûts sociétaux de Renault est liée aux émissions de gaz à effet de serre et peut être estimée à près de 28 millions d'euros en 2016. Les émissions liées à l'assemblage des véhicules dans les usines de Renault ne représentent que 3% de ce total (en diminution de 6% depuis 2010), contre 40% pour les émissions liées à ses chaînes d'approvisionnement en amont et 57% en aval, lié à l'usage des voitures par les clients finaux.

La 3<sup>ème</sup> composante de coûts sociétaux correspond aux crédits d'impôts, en particulier le CICE en raison de l'importance de la main d'œuvre chez Renault et de la relative faiblesse du salaire moyen dans l'entreprise. Le montant correspondant est d'environ 73 millions d'euros en 2016.

Enfin, Renault génère d'importants coûts sociétaux dans le domaine social. L'entreprise emploie ainsi 283 personnes en contrat à durée déterminée (en baisse de 1% depuis 2015) et 9200 personnes en travail temporaire, générant un coût de plus de 24 millions d'euros en 2016 sur l'assurance chômage, l'un des plus élevés avec EDF et Sanofi. En ce qui concerne les salariés dont la rémunération est inférieure à 1,6 SMIC, ils seraient plus de 22 700 chez Renault en France d'après nos estimations, chiffre de loin le plus important du panel (Michelin et EDF n'en comptant que 5120 et 4620 respectivement). Ensemble, ils auraient généré un allègement de cotisations sociales de plus de 45 millions d'euros en 2016.

## 4.5. SANOFI

---

### CHIFFRES CLES (NIVEAU INTERNATIONAL)

---

- **Chiffre d'affaires 2016** : 33 821 000 000 euros
- **Bénéfices 2016 (ensemble du groupe)** : 4 800 000 000 euros
- **Dividendes versés aux actionnaires et rachats d'action en 2016** : 6 660 000 000 euros
- **Effectif du groupe en 2016** : 113 816 équivalents temps plein
- **Salaire moyen en 2016** : 56 442 euros
- **Rémunération du dirigeant en 2016** : 9 660 113 euros
- **Impôts payés en 2016** : 1 326 000 000 euros

---

### QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITES DE SANOFI<sup>25</sup>

---

Fort d'un chiffre d'affaires de 33,8 Md€ en 2016, Sanofi est le troisième opérateur mondial de l'industrie pharmaceutique. Employant 113 816 personnes, le groupe opère principalement dans la recherche, le développement et la production de médicaments. Grâce à sa filiale Sanofi Pasteur, il est leader sur le marché des vaccins humains. En 2016, le groupe a cédé son activité consacrée à la santé animale afin de recentrer ses activités sur les traitements humains.

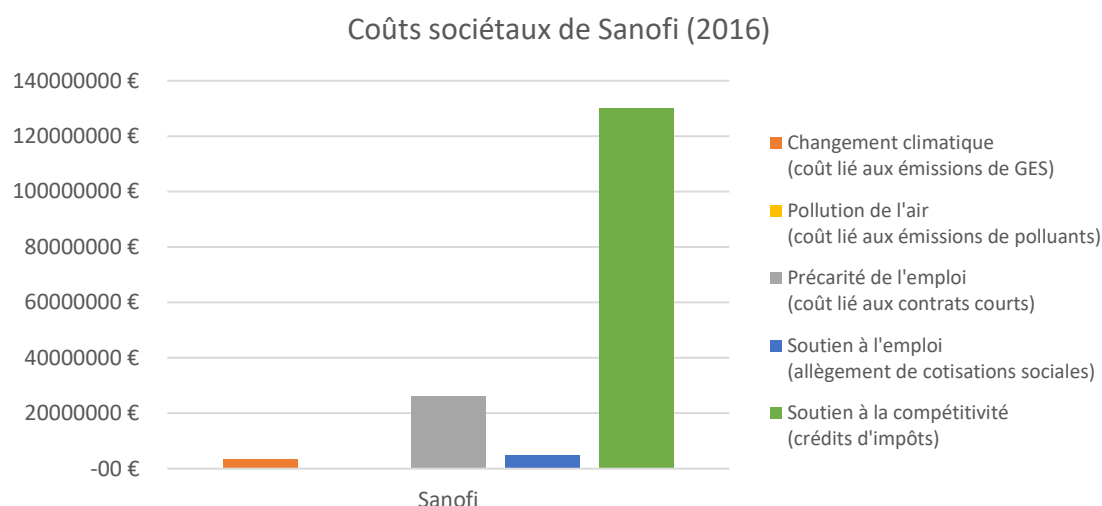
Réalisant plus des deux tiers de son chiffre d'affaires hors d'Europe, Sanofi est un groupe très internationalisé. Sa politique de diversification géographique mise en place depuis 2008 a contribué à renforcer sa présence dans les marchés émergents et fait de lui le leader dans ces zones au fort potentiel de croissance. Par ailleurs, Sanofi mise désormais sur les produits biologiques, grâce à de nombreux partenariats et projets collaboratifs, pour poursuivre sa croissance dans les années à venir.

Le secteur pharmaceutique fait face à de nombreux défis. La croissance économique des pays émergents ralentit. L'accessibilité économique suscite des préoccupations partout dans le monde. En 2016, les inquiétudes des patients, des organismes payeurs et des politiciens au sujet du prix des médicaments, de leur remboursement et de leur accès ont atteint des niveaux sans commune mesure et occupé régulièrement la une de l'actualité, en particulier aux États-Unis et en Europe. Afin de faire face à ces défis, Sanofi met en œuvre une feuille de route stratégique qui repose sur quatre piliers : réorganisation du portefeuille, exécution de grands lancements, maintien de l'innovation dans la R&D et simplification de l'organisation.

Au regard de ce qui se déroule dans d'autres secteurs (automobile, équipementiers, grande consommation, etc.), le groupe français a engagé une réflexion quant à l'implantation de solutions big data dans son outil industriel. Grâce aux technologies des données numériques, Sanofi espère pouvoir suivre plus finement, et en continu, sa production. Parallèlement, Sanofi mène plusieurs réflexions sur le thème de l'e-santé (objets connectés, télésurveillance médicale, plateformes de téléconseil, etc.). Enfin, à moyen terme, le groupe envisage d'utiliser des solutions big data pour détecter des signaux faibles au sein de la population et favoriser le diagnostic de maladies rares.

---

<sup>25</sup> Sur la base des documents de référence et du site web du groupe



Les coûts sociétaux de Sanofi que nous avons pu estimer s'élèvent à plus de 164 millions d'euros en 2016, les plus faibles de notre panel.

Sanofi présente un profil différent des autres entreprises étudiées en raison de la spécificité de son métier. Ainsi, les coûts sociétaux liés aux impacts environnementaux de ses activités apparaissent comme négligeables en comparaison des composantes socio-économiques.

La composante la plus importante est générée par les crédits d'impôts, en particulier le crédit d'impôt recherche (CIR) dont le montant total dépasse les 130 millions d'euros en 2016. Ce dernier est par ailleurs fortement controversé puisque les salariés employés par Sanofi en France dans le domaine de la recherche pharmaceutique sont passés de 6212 en 2009 à 4237 en 2015, soit une baisse de 30% des effectifs de R&D pharmaceutique en 6 ans<sup>26</sup>.

Les 2 composantes suivantes de coûts sociétaux sont dans le domaine social.

En termes de précarité du travail, l'entreprise emploie en France 2297 salariés en contrat à durée déterminée et 7527 personnes en travail temporaire (en diminution de 10% depuis 2014, majoritairement employés par les filiales Sanofi Winthrop Industrie et Sanofi Pasteur), soit le nombre le plus important de contrats précaires de notre panel après EDF, et devant Renault. Ensemble, ces contrats représentent un coût pour le système d'assurance chômage de l'ordre de 26 millions d'euros en 2016.

Quant aux salariés dont la rémunération est inférieure à 1,6 SMIC, leur nombre serait de plus de 2400 (en majorité dans le pôle chimie et chez Sanofi Pasteur), générant des allègements de cotisations de près de 5 millions d'euros en 2016. Il est à noter que d'après le bilan social de Sanofi, le rapport entre les rémunérations des 10% de salariés les mieux payés et les 10% les moins payés s'est accru depuis 2014, passant de 5,1 à 5,4 (soit un écart en augmentation de près de 10% en 2 ans).

Enfin, les coûts environnementaux de Sanofi, liés aux émissions de gaz à effet de serre et de polluants aériens de ses sites de production, s'élèvent à respectivement 3,5 millions d'euros et 35 000 euros en 2016, de loin les montants les moins élevés de notre panel.

<sup>26</sup> <http://www.actufinance.fr/actu/credit-impot-recherche-cir-6965372.html>